

Image not found or type unknown



Alcoolémie et alcool au volant: sur l'intérêt d'être assisté devant le tribunal

publié le **21/05/2011**, vu **2835 fois**, Auteur : [Cabinet GC](#)

Conduite en état d'ivresse ou alcool au volant: sur l'intérêt d'être assisté

Nombreuses sont les contraventions et délits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique jugés devant la juridiction de proximité ou le Tribunal correctionnel.

Le taux d'[alcoolémie](#) au dessus duquel les faits constituent une infraction demeure peu élevé et de nombreuses personnes sont ainsi contrôlées en conduisant avec un taux d'alcoolémie dépassant le seuil légal.

Conduire son véhicule avec ... [[Lire la suite de l'article sur l'alcoolémie](#)]

ou

<http://avocat-gc.com/permis/blog/2-news/48-250411-alcoolemie-et-alcool-au-volant-sur-linteret-detre-assiste-devant-le-tribunal>